

Biotechnologies Ulysse

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 - IDENTIFICATION

| | |
|---|--|
| Identificateur du produit : | Clean – Alcali Pro |
| Autres moyens d'identification : | UB-7100 |
| Utilisation : | Détergent dégraissant concentré. |
| Restriction d'utilisation : | Pour usage professionnel seulement. |
| Fournisseur : | BIOTECHNOLOGIES ULYSSE inc. 3550 Boulevard L.-P.-Normand, suite 1 Trois-Rivières, Qc., Canada G9B 0G9 |
| Phone No.: | 819-668-3823 (8:00 à 17:00) |
| Tél. en cas d'urgence : | Centre antipoison du Québec (service 24 heures) Québec : (800) 463-5060 |

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

| | |
|--------------------------------------|--|
| Classification des produits : | Irritation cutanée — catégorie 2 Irritation oculaires — catégorie 2 |
| Pictogrammes de danger : |  |
| Mention d'avertissement : | Avertissement. |
| Mentions de danger : | H315 – Provoque une irritation cutanée. H319 – Provoque une sévère irritation des yeux. |

Conseils de prudence:

| | |
|--------------------|---|
| Prévention: | P264+P265 – Se laver soigneusement les mains après manipulations. Ne pas se toucher les yeux. P280 – Porter des gants de protection et des lunettes de protection. |
| Réponse: | P302+P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. P332+P317 – En cas d'irritation cutanée : Demander une aide médicale. |

P305+P351+P338- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer.

3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation : Mélange

| Dénomination chimique | Nom commun et synonymes | CAS | Concentration (% v/v) |
|-----------------------------------|---|------------|-----------------------|
| Éther de lauryl poly(oxyéthylène) | Lauryl alcohol (12 moles EO) Laureth-12 Alcools éthoxylés, C12-16 | 68551-12-2 | 7 - 13 |
| Éther de lauryl poly(oxyéthylène) | Lauryl alcohol (3 moles EO) Laureth-3 Alcools éthoxylés, C12-14 | 9002-92-0 | 3 - 7 |
| Oxyde de lauryldiméthylamine | DDNO | 1643-20-5 | 1 - 5 |
| Carbonate de sodium | Carbonate de soude Carbonate de sodium anhydre | 497-19-8 | 1 - 5 |

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc ne nécessiterait de figurer dans cette section.

4 - PREMIERS SOINS

Description des premiers secours :

Contact avec la peau :

Enlever les vêtements, les chaussures et les accessoires en cuir contaminés (p. ex. bracelet, ceinture). Laver abondamment avec un faible jet d'eau tiède et un savon doux. Si une irritation de la peau ou de la rougeur se manifeste, obtenir des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant de les utiliser de nouveau.

Contact avec les yeux :

Rincer immédiatement les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de malaise.

Principaux symptômes et effets aigus et différés :

Contact avec la peau :

Démangeaisons, éruption cutanées, formation d'ampoules.

Contact avec les yeux :

Larmoiement, rougeur, douleur.

Ingestion :

Douleurs stomacales, diarrhée, nausée et vomissements.

5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

| | |
|--|--|
| Agents extincteurs appropriés : | Employer un agent extincteur qui convient au type de feu environnant. |
| Agents extincteurs inappropriés : | Aucun connu. |
| Dangers spécifiques du produit : | Aucun connu. |
| Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers : | En cas d'incendie, utiliser les équipements de protection standards (système respiratoire autonome, masques, gants, etc.). Le produit n'est pas accélérateur d'incendie. |

6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Le port de gants et de lunettes de protection est recommandé en cas de déversement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :

Absorber le liquide avec un produit absorbant non combustible et non toxique et disposer le tout dans un contenant refermable bien identifié. Éliminer le contenant selon les règles prévues par l'autorité locale compétente. Rincer à l'eau la zone affectée.

7 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Manipuler avec soin. Éviter les éclaboussures. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités :

Conserver dans son emballage d'origine dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des oxydants forts, et des aliments et des boissons. Gardez le récipient hermétiquement fermé et scellé jusqu'à ce qu'il soit prêt à être utilisé. Les contenants qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus à la verticale pour éviter les fuites. Ne pas entreposer dans des contenants non étiquetés.

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètre de contrôle :

Valeurs limites d'exposition professionnelle : Aucune valeur limite d'exposition connue.

Indice biologique d'exposition : Aucun indice d'exposition connu.

Contrôles d'ingénierie appropriés : Une bonne ventilation est suffisante pour éviter tout problème d'exposition.

Mesures de protection individuelle :

| | |
|------------------------------|---|
| Voies respiratoires : | Aucune mesure particulière. |
| Peau : | Porter des gants de nitrile. |
| Yeux : | Porter des lunettes de sécurité avec protection latérale. |
| Mesures d'hygiène : | Après manipulation de produits chimiques, se nettoyer les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois le travail terminé. |

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|---|-----------------------------------|
| État physique : | Liquide |
| Couleur : | Transparent, incolore |
| Odeur : | Caractéristique à ses composantes |
| Seuil olfactif : | N.D. |
| pH : | 11 – 11.4 |
| Point de fusion/congélation : | N.D. |
| Point initial d'ébullition: | N.D. |
| Point d'éclair : | N.D. |
| Taux d'évaporation : | N.D. |
| Inflammabilité (solides et gaz) : | S.O. |
| Limite inférieure d'explosibilité : | N.D. |
| Limite supérieure d'explosibilité : | N.D. |
| Tension de vapeur : | N.D. |
| Densité de vapeur : | N.D. |
| Densité relative : | 1.020 à 1.030 |
| Solubilité dans l'eau : | Complète |
| Coefficient de partage n-octanol/eau : | N.D. |
| Température d'auto-inflammation : | N.D. |
| Température de décomposition : | N.D. |
| Viscosité dynamique : | < 5 cps |

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|---|---|
| Réactivité : | Non réactifs dans les conditions standards d'utilisation. |
| Stabilité chimique : | Stable |
| Risques de réactions dangereuses : | Aucun risque de réaction dangereuse connu. |
| Conditions à éviter : | Aucune connue. |
| Matériaux incompatibles : | Éviter les solutions acides fortes. |

Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu dans les conditions standards d'utilisation.

11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables :

Yeux, peau, ingestion et inhalation.

Toxicité aiguë :

Laureth-12 (CAS : 68551-12-2) :

Oral (lapin) DL50 > 2000 mg/kg

Cutanée (lapin) DL50 > 2000 mg/kg

Laureth-3 (CAS : 9002-92-0) :

Oral (lapin) DL50 > 2000 mg/kg

Cutanée (lapin) DL50 > 2000 mg/kg

Oxyde de lauryldiméthylamine (CAS : 1643-20-5) :

Oral (lapin) DL50 > 2000 mg/kg

Cutanée (lapin) DL50 > 2000 mg/kg

Irritation et corrosion de la peau :

Provoque une irritation cutanée.

Irritation et lésions oculaires graves :

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Aucun effet prévu.

Toxicité pour certains organes cibles :

Aucun effet prévu.

Cancérogénicité :

N'est pas connu comme étant cancérogène.

Toxicité pour la reproduction :

Aucun effet connu.

Mutagénicité sur les cellules germinales :

N'est pas connu comme étant mutagène.

12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicologie aquatique et terrestre :

Classification du mélange :

Danger aigu pour le milieu aquatique - Catégorie 2 (H401)

Laureth-12 (CAS 68551-12-2) :

CL50 (96h, poisson) : 0.4 - 2 mg/L

CE50 (48h, daphnie) : 0.5 – 4 mg/L

CE50 (72h, algue) : N.D.

Laureth-3 (CAS 9002-92-0) :

CL50 (96h, poisson) : 1.68 - 3.51 mg/L

CE50 (48h, daphnie) : 2.77 – 14.38 mg/L

CE50 (72h, algue) : N.D.

Persistante et dégradation :

Ingrédients organiques facilement biodégradables selon les critères de l'OCDE (série 301 A à F).

Potentiel de bioaccumulation :

N'est pas bioaccumulable.

Mobilité dans le sol :

N.D.

Autres effets nocifs :

Aucun autre effet connu.

13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination :

Éliminer le contenu et le contenant en respectant la réglementation locale. Si le contenant est rincé, favoriser le recyclage de ce dernier.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU : Non réglementé.

Désignation officielle : S.O.

Classe de danger : Non réglementé.

Groupe d'emballage : Non réglementé.

Dangers environnementaux : S.O.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC :

S.O.

Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement :

S'assurer que les contenants soient bien fixés dans le camion.
S'assurer que le conducteur sait ce qu'il doit faire en cas d'accident ou de déversement.

15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

La classification du produit et la FDS ont été élaborées conformément au RPD.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Fiche rédigée par : Département réglementaire Biotechnologies Ulysse inc.

Tél. : 819-668-3823 (8:00 à 17:00)

Date d'émission : 2025-12-16

Abréviations : N.D. : non disponible; S.O. : sans objet

Avis au lecteur :

L'information fournie sur cette Fiche de Données de Sécurité a été compilée à partir de notre expérience et des données présentées dans des publications techniques variées. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles relatives au produit concerné. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la valeur de cette information pour l'adoption des mesures de sécurité requises. Nous nous réservons le droit de réviser les Fiches de Données de Sécurité du produit au fur et à mesure qu'une nouvelle information technique

nous est communiquée. L'utilisateur a la responsabilité de contacter la compagnie pour s'assurer que la Fiche de Données de Sécurité qu'il possède est la dernière publiée.